

# Accès aux documents d'archives de l'UIT

Les archives historiques de l'UIT sont ouvertes au public, sur rendez-vous avec l'archiviste. Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Les documents qui ont été élaborés en vue d'une diffusion publique ou qui ont été officiellement diffusés au public par la suite sont accessibles au public.
- Pour la plupart, les autres dossiers peuvent être consultés au terme d'une période de 30 ans à compter de la date du document, dans le cas d'un document individuel ou, lorsqu'il s'agit d'un dossier, à compter de la date du document le plus récent contenu dans le dossier.
- Les documents contenant des données personnelles ne sont pas accessibles au public.

Pour obtenir de plus amples informations sur les archives ou pour prendre rendez-vous avec l'archiviste, veuillez contacter le Service des archives au siège de l'UIT, à Genève :

Tél.: +41 22 730 67 70

Courriel: [info@itu-library-archives.libanswers.com](mailto:info@itu-library-archives.libanswers.com)